

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS

du conseil communal

de la commune de BOUS

COMMUNE

Séance publique du 25 mars 2021

DE BOUS

Date de l'annonce publique de la séance : 17 mars 2021

Date de la convocation des conseillers : 17 mars 2021

Présences :

Carlo KÜTTEN, bourgmestre

Netty SIMON-KILL, Joé BEISSEL, échevins

Jos JOHANNNS, Pierre BRAUN, Bernd ZIMMER, Antonio DA COSTA ARAUJO, conseillers

Bernard HEINESCH, secrétaire

Absente et excusée: Patricia GONZALEZ////////////////////////////////////

Le Conseil Communal,

a fixé à l'unanimité des membres présents le Sport- a Kulturzenter à Bous comme lieu de la réunion de la séance du conseil communal du 25 mars 2021.

01) a approuvé à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la séance du 04 mars 2021.

02) a approuvé à l'unanimité des membres présents diverses déclarations de recettes.

03) a renoncé à l'unanimité des membres présents à l'exercice du droit de préemption sur une parcelle sise à Assel « om Stänzenger ».

04) a décidé à l'unanimité des membres présents d'accorder à M. Benito Di Lauro, domicilié à Bous, une concession pour une tombe simple sur une durée de trente années au cimetière de la commune de Bous à Erpeldange.

05) a approuvé à l'unanimité des membres présents un compromis de vente du 16 mars 2021 entre le collège échevinal de la commune de Bous et Monsieur Auguste LOOS pré qualifié relatif à l'acquisition d'une maison d'habitation avec bistrot, grange et jardin, sise dans la rue de Luxembourg à Bous moyennant un prix de 750.000,00.-€

06 a) a approuvé à l'unanimité des membres présents un règlement temporaire de circulation concernant le déplacement temporaire de l'arrêt de bus Bous-Kapell entre les maisons 35 et 37, rue de Luxembourg à Bous.

b) a confirmé à l'unanimité des membres présents un règlement temporaire de circulation relatif au barrage de la rue de Rolling et de la rue Heisburgerhof à l'intersection avec la rue de Luxembourg à Assel pendant la période du 03 au 17 avril 2021, ceci pour cause de travaux.

07) a approuvé à l'unanimité des membres présents une convention du 02 février 2021 entre l'État du Grand-Duché du Luxembourg, représenté pour les besoins de la présente par son Ministre du Logement, et l'administration communale de Bous relative aux aides à la construction d'ensembles dans le cadre de la construction de trois logements à coûts modérés à Bous – 37, rue de Luxembourg. Selon ladite convention, l'Etat participe au

financement des trois logements à coûts modérés à hauteur de 75% des coûts de la construction et du prix d'acquisition.

08) a approuvé à l'unanimité des membres présent une convention du 16 décembre 2020 entre le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, la commune de Bous et l'association sans but lucratif "Anne Asbl" dans l'intérêt de la gestion, du fonctionnement et du financement de la Maison Relais Bous pendant l'année 2021.

09) a pris note des explications du collège échevinal relatifs aux modifications des classes énergétiques des appareils électroménagers et demande au collège échevinal d'adapter le règlement communal relatif à l'octroi de subventions pour l'acquisition d'appareils électroménagers à basse consommation d'énergie.

10) a pris note des explications du collège échevinal relatifs à la certification des forêts communales

a discuté la présentation du projet de fusion avec la commune de Waldbredimus présenté par le bureau MC Consulting de Mersch lors de la réunion de travail du 18 mars 2021 en présence du conseil communal de Waldbredimus. Outre les constructions et transformations de bâtiments pour les besoins des services communaux relocalisés sur le territoire de la commune de Waldbredimus, le conseil communal estime qu'une réaffectation des bâtiments libérés aux centres des villages est à prioriser par rapport à une transformation du Sport-a Kulturzenter à Bous en complexe multifonctionnel.



The image shows five handwritten signatures. The first signature on the left is in black ink and is highly stylized. The second signature is in blue ink and is also stylized. The third signature is in black ink and is more legible, appearing to be 'P. S.'. The fourth signature is in blue ink and is highly stylized. The fifth signature is in blue ink and is also highly stylized.